



Guide du candidat au double diplôme franco-canadien

Université du Québec à Rimouski

2026 / 2027



Maureen BADIOU / Garance KROPP
international.iut45@univ-orleans.fr
02 38 49 44 72 / 02 38 49 44 21



Rue d'Amboise, bâtiment administratif, 45067 Orléans - France
Accueil du lundi au jeudi (8h00-12h30 / 13h30-16h30)
et vendredi (8h00-12h30)

Département GEA

Dernière version : 02/12/2025

LA CANDIDATURE

Dates de candidatures :
9 décembre 2025 au 11 janvier 2026
via le site internet de l’Institut Universitaire d’Orléans (formulaire Hors-Europe MoveOn).

International/Partir à l’étranger/Vous y êtes : la candidature =>
Portail de mobilité

DOCUMENTS

- **Relevés de notes officiels** du baccalauréat
- **Relevés de notes officiels** des années universitaires précédentes
- **Lettre de recommandation** (directeur d’étude/chef de département)
- **Contrat d’étude** (voir page 16) signé par le directeur d’étude
- **Lettres de motivation** en français
- **CV** en français



JURY

Pour les candidatures au Canada, le jury de sélection a lieu **mi janvier** par l’équipe pédagogique de votre département.

Les critères de sélection sont :

- les résultats académiques (12 de moyenne au Bac et 11/20 de moyenne en BUT)
- toutes les UEs validées
- l’assiduité et comportement irréprochable
- le projet pédagogique de votre mobilité

La décision du jury est souveraine et ne peut être contestée.

Vous serez informé par mail de la décision **fin janvier 2026**.

En cas de problème technique sur le portail de candidature : **moveon@univ-orleans.fr**.



SELECTION PAR L'UQAR

LOGEMENT



Vous devez réserver votre logement dès que possible (attention aux dates d'inscription pour la réservation!), mais ne payez rien avant d'être sur place !

Au Canada, vous avez la possibilité de loger dans des résidences universitaires, dans des logements privés ou en colocation.

Si votre dossier de candidature est retenu, vous recevrez une **réponse par mail** (félicitation!) au plus tard **fin mars**.



N'oubliez pas de nous tenir informé par mail à **international.iut45@univ-orleans.fr** !

Il ne vous reste plus qu'à valider votre année et vous réinscrire à l'IUT d'Orléans pour partir !

DOCUMENTS



- **Photo d'identité** (récente)
- **Passeport** avec une validité 6 mois après votre retour en France.
- **Relevés de notes officiels** du baccalauréat
- **Relevés de notes officiels** des années universitaires précédentes
- **Lettre de motivation** en français
- **CV** en français



Attention : Pour le VISA et la sécurité sociale , d'autres documents vous seront demandés.

DEMANDE D'AIDES FINANCIERES

A quelles aides financières puis-je prétendre ?

Je suis boursier du CROUS*



AMI : 1600 €/semestre*



Mobi-Centre : 150 € ou 250 € mois*



Aide au voyage Mobi-Centre : 250 €*

Aide au voyage Mobi-Centre : 250 €*

Je ne suis pas boursier du CROUS



Mobi-Centre : 150 € ou 250 € mois*



Aide au voyage Mobi-Centre : 250 €*

Quand faire mes démarches d'aides financière ?

QUELQUES SEMAINES AVANT DE PARTIR



3 étapes pour obtenir ma bourse :

1. Mi-juin 2025 : Remplir le **Formulaire 1F 2026/2027**
2. Début de la mobilité : **Remplir le Formulaire 2F 2026/2027**
3. Fin de la mobilité : **Remplir le Formulaire 3F 2026/2027**

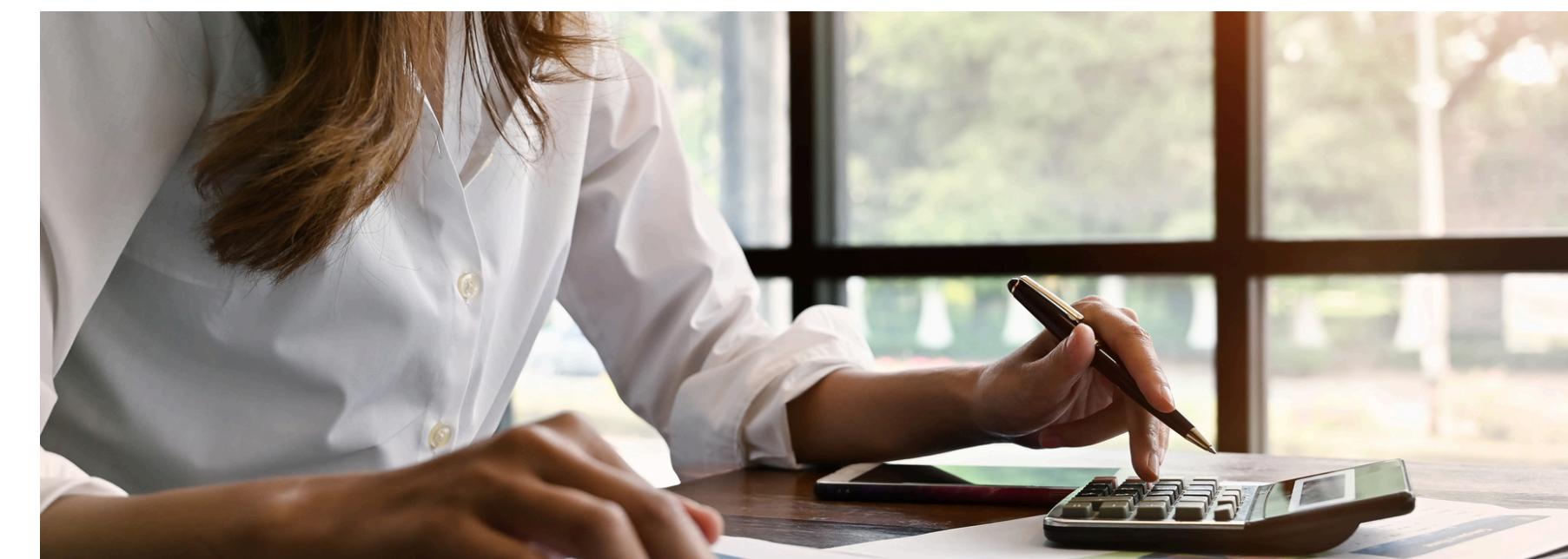
Si les formulaires ne sont pas remplis dans les délais demandés, votre demande de financement sera refusée.



*Montants donnés à titre indicatif selon les aides de l'année dernière.

Ces montants sont susceptibles d'évoluer à la baisse ou à la hausse en juin 2026 selon les fonds attribués par la Région Centre Val de Loire et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

→ Voir les conditions et la procédure dans le [guide de financement ETUDES 2025/2026.](#)



FORMULAIRE 1F



Le **formulaire 1F - Demande de financement - FORMATION 2026/2027** permet de demander les aides financières.

Demande pour un départ au 1er semestre : mi-juin à mi-août 2025

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :



Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2026/2027



Une fois votre formulaire rempli, n'oubliez pas de **valider la demande** en appuyant sur

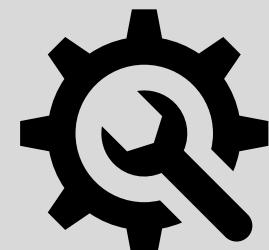
Envoyer

Vous recevez un mail de confirmation sur votre adresse étudiante.

ATTENTION : L'université ferme du 23 juillet au 18 août 2026. Pour bénéficier de l'assistance technique, effectuer votre demande avant la période de fermeture.

DOCUMENTS

- RIB à votre nom
-  **MOBI-CENTRE** : Attestation d'adhésion YEPS
-  **AMI** : Notification d'attribution de bourse sur critères sociaux du CROUS (provisoire)



Un soucis technique ?

Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

ASSURANCES



Santé Hospitalisation

Souscrire à une assurance

Santé/hospitalisation internationale est essentiel pour les longs séjours à l'étranger !

Attention :

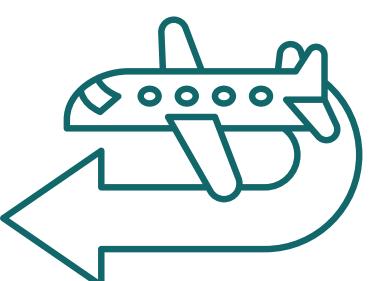
- Etre couvert du début à la fin de votre mobilité.
- **Budget** : environ 50 €/mois
- Maladie **ET** Hospitalisation
- Certains établissements partenaires vous imposeront leur propre assurance maladie/hospitalisation mais soyez vigilant, celle-ci ne couvre pas tout.
- Les assurances santé étudiantes proposent des packs pour les mobilités internationales.

Rapatriement

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale permet de prendre en charge le **rapatriement médical**.

Elle garantit une intervention rapide, efficace en cas de nécessité de retour vers le pays d'origine.

Les situations provoquant un rapatriement sont nombreuses : maladie, blessure, accident, crise sanitaire (COVID), crise géopolitique...



Responsabilité civile

Veuillez vérifier que votre assurance santé internationale comprend la **responsabilité civile internationale**.

- Protège contre les conséquences financières des dommages que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre séjour à l'étranger
- Conçue pour vous protéger à l'étranger, contrairement à une assurance responsabilité civile classique.

Logement

Lors de la réservation de votre logement, dans la plupart des cas, une assurance logement vous sera proposée ou sera incluse dans le loyer.

- Couvre les risques associés à votre résidence temporaire à l'étranger (dégât des eaux, incendie, cambriolage...).
- Couvre parfois le relogement temporaire ou des spécificités liées au pays d'accueil.



Avion

Il est fortement recommandé de souscrire à une **assurance annulation** pour le billet d'avion.

- **Risques d'annulation :** Problème de santé, décès dans la famille, modification des dates d'accueil, problème de permis de séjour/visa, crise sanitaire ou géopolitique...

• **Perte/vol de bagage :** Les longs séjours nécessitent des valises bien remplies. Pour éviter les mauvaises surprises, il vaut mieux prendre une assurance contre la Perte/Vol de bagage. **Vérifier que la carte bancaire utilisée pour l'achat de votre billet d'avion n'en possède pas déjà !**

AVANT LE DEPART

01. Fil d'Ariane

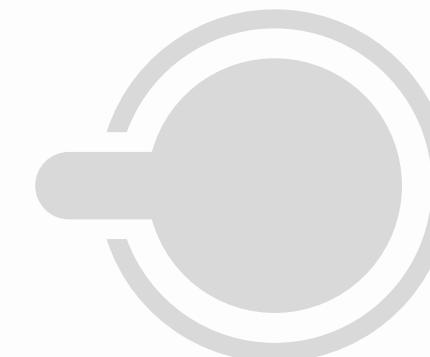
Pour les séjours de - de 6 mois, inscrivez-vous au **Fil d'Ariane** en ligne pour recevoir des alertes de sécurité pendant votre séjour dans un pays étranger.

Pour les séjours de + de 6 mois, inscrivez-vous au **Registre des français établis hors de France**.



02. Carte de séjour

Les étudiants en possession d'un titre de séjour devront, l'année précédant la mobilité, demander un **titre de séjour pluriannuel** ou devront uniquement postuler pour le 2nd semestre.



03. Vaccins

Selon le pays d'accueil, il est conseillé ou obligatoire de se faire **vacciner** contre certaines maladies avant votre départ. Le site du **Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères** regroupe toutes les informations par pays.



04. Visa

Faites votre **démarche visa** dès réception de votre lettre d'acceptation de l'université d'accueil.



05. Billets d'avion

Réservez votre billet d'avion une fois votre année validée et que vous avez reçu la lettre d'acceptation de l'université d'accueil.



06. Inscription 2026/2027 à l'IUT d'Orléans

Vous devez vous **réinscrire à l'IUT d'Orléans pour 2026/2027** et régler vos **frais d'inscription** avant de partir à l'étranger pour garder votre statut d'étudiant de l'IUT d'Orléans (voir avec le service scolarité).

A VOTRE ARRIVEE

Vous représentez l'IUT d'Orléans

Ambassadeur ou ambassadrice de notre établissement, merci d'être bienveillant et ouvert d'esprit face à nos homologues internationaux.

Donnez le meilleur de vous-même pour que vos camarades étrangers aient envie de venir à Orléans et pour faire vivre nos échanges.

Un mauvais comportement peut fragiliser un accord international et avoir des répercussions sur toute l'université.

Nous comptons sur vous pour maintenir la coopération !



Le rapport de mobilité

Il vous sera demandé de remplir un rapport peu après votre arrivée pour décrire les aspects de votre vie sur place.

Ces rapports servent aux futurs étudiants qui prépareront leur mobilité.

Merci d'indiquer un maximum d'informations avec des photos pour aider vos camarades.



Un problème sur place ?

En cas de problème tout au long de votre séjour (logement, cours, finance, insécurité, harcèlement, difficulté d'adaptation, situation de crise géopolitique ou sanitaire, ...), l'Université d'Orléans vous accompagne.

Si une interruption, un arrêt total ou un prolongement de la mobilité est nécessaire, merci de nous contacter au plus vite (international.iut45@univ-orleans.fr).



FORMULAIRE 2F



DANS LES 30 JOURS SUIVANT VOTRE ARRIVEE A L'ETRANGER

Le **formulaire 2 - Suivi de mobilité - Début de séjour 2026/2027** permet de recevoir 75% de l'aide financière **MOBI-CENTRE** et **AMI**.

Vous devez le remplir à votre arrivée dans votre établissement d'accueil.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2026/2027



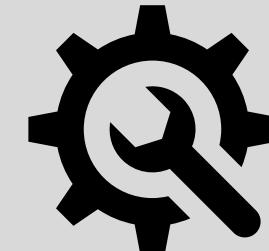
Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la demande**
en appuyant sur

Envoyer

DOCUMENTS

- **Contrat pédagogique définitif signé** : Les cours choisis pendant la candidature peuvent avoir changé. Il faut alors refaire rapidement le contrat pédagogique et le faire valider par l'Université d'Orléans et l'Université d'accueil.
- **Attestation de début de séjour** signée par l'Université d'accueil.

AMI : Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS.



Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

AVANT VOTRE RETOUR



Examens sur place

Vous passerez vos examens dans votre établissement d'accueil avant votre départ.

Attention : Si vous devez passer des rattrapages sur place, cette période n'est pas prise en compte dans le calcul de votre bourse.



Diplôme

A la fin de votre mobilité, si vous avez validé vos examens, vous obtiendrez le nombre de crédits indiqués dans votre contrat pédagogique.

Ces crédits sont comptabilisés pour l'obtention de votre diplôme français.

Vous validerez également votre baccalauréat en administration à l'UQAR.



WELCOME BACK!

Préparer votre retour en France

N'oubliez pas de faire vos candidatures pour les masters si vous envisagez de poursuivre vos études.

Pensez également à faire les autres démarches administratives (logement et de bourse auprès du CROUS, assurances, ...)



FORMULAIRE 3F

LE JOUR DE VOTRE DEPART OU SOUS 30 JOURS APRES VOTRE RETOUR

Le **formulaire 3 - Suivi de mobilité - Fin de séjour 2026/2027** permet de recevoir le reliquat de 25% des aides financières.

Accès en ligne via le site internet de l'Université d'Orléans :

Rubrique International/Partir à l'étranger/Aides financières =>
Portail de financement pour les mobilités 2026/2027

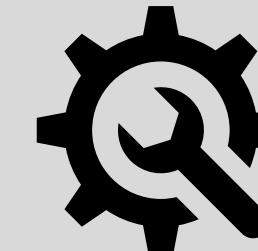


Une fois votre formulaire rempli,
n'oubliez pas de **valider la demande**
en appuyant sur

 Envoyer

DOCUMENTS

- **Attestation de fin de séjour** signée par l'IUT.
- **Justificatif de transport** (uniquement écoresponsable).
- **Notification d'attribution définitive de bourse sur critères sociaux du CROUS** si elle n'a pas été transmise dans le Formulaire 2F.
- **Témoignage** fin de mobilité



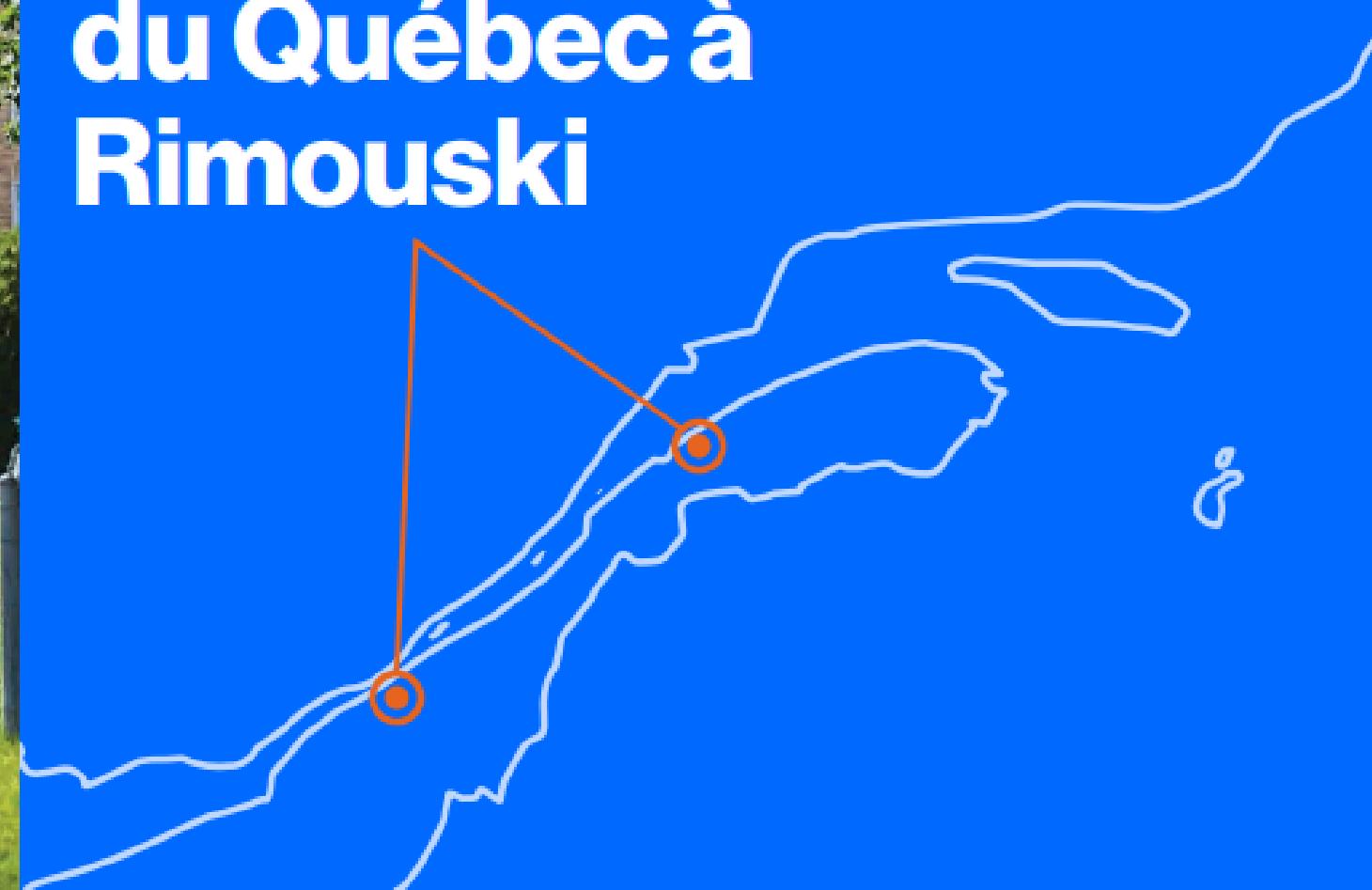
Un soucis technique ?
Envoyez un mail à moveon@univ-orleans.fr

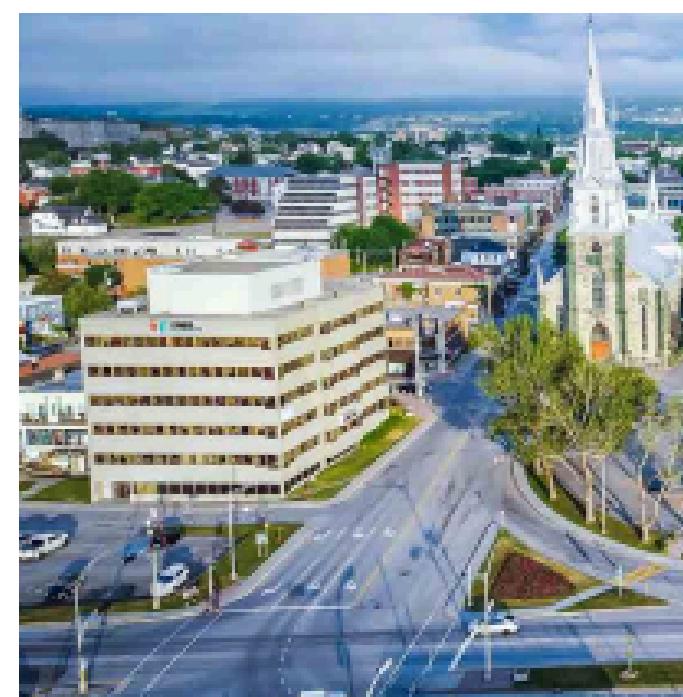
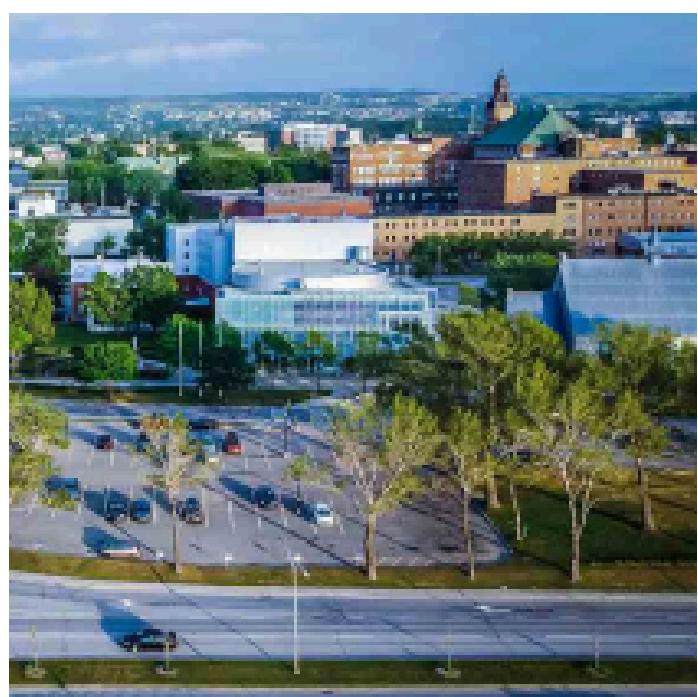
CANADA



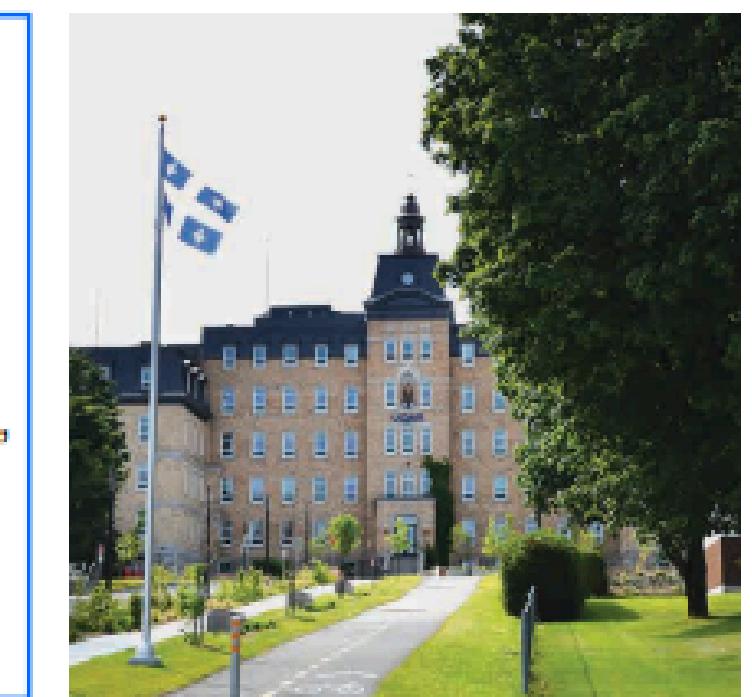


Choisir l'Université du Québec à Rimouski



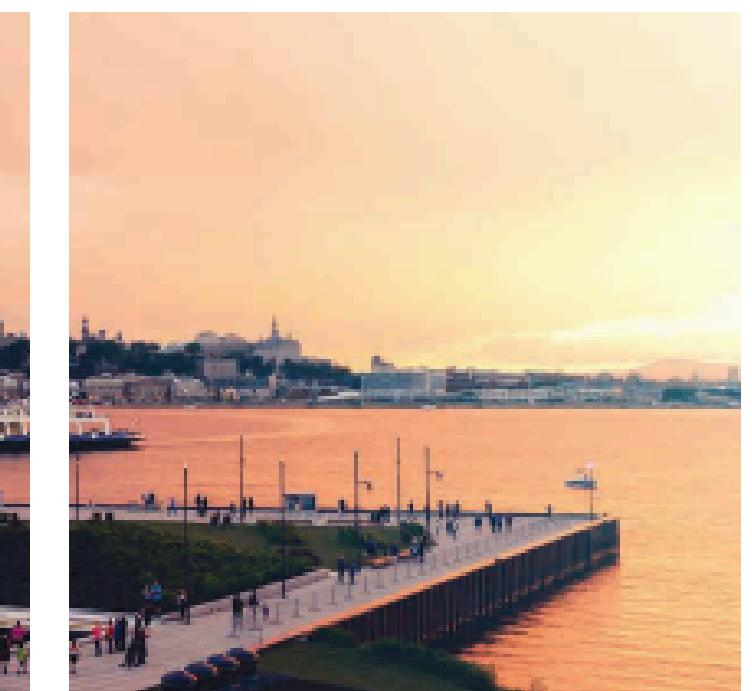
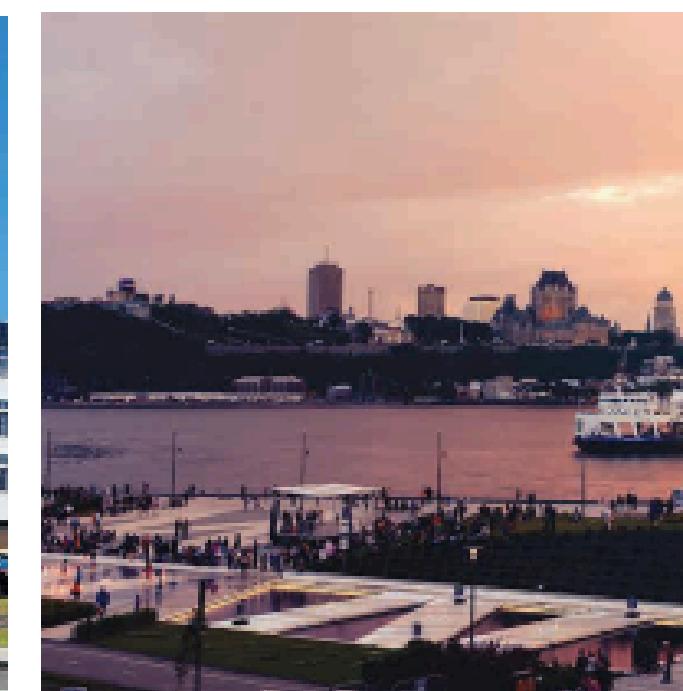


Possibilité d'étudier à l'un des deux campus situés à Lévis et à Rimouski, deux villes québécoises sécuritaires et dynamiques, où le coût de la vie est abordable



Près de **7000** étudiant·es

Pourquoi choisir l'UQAR ?



Proximité entre les étudiant·es et le personnel enseignant : les petits groupes d'environ 30 personnes favorisent les interactions et la participation

Parcours d'études qui allie formation théorique et pratique



Vie étudiante riche en activités sportives, culturelles et sociales

Offre de transport en commun abordable

Près de **1000** étudiant·es de l'international en provenance d'une quarantaine de pays

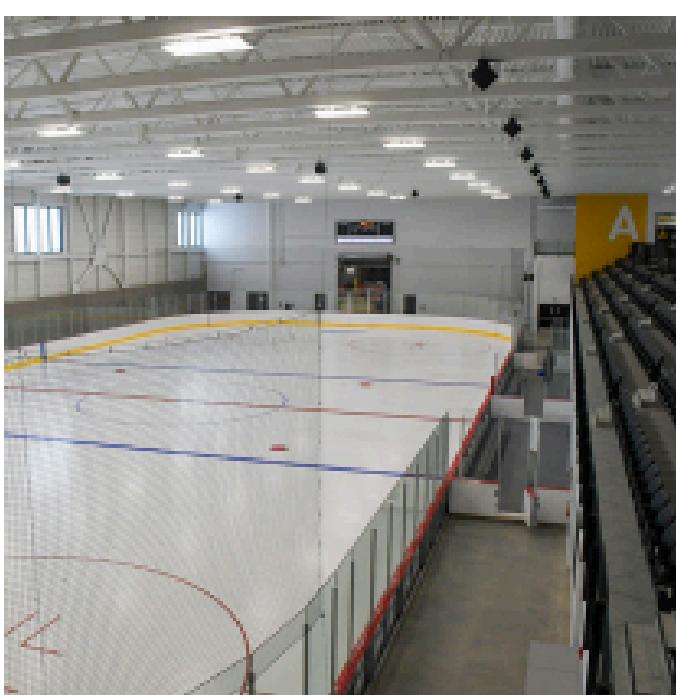
90 programmes d'études destinés aux étudiant·es de l'international

Près de **25 M\$** en financement pour la recherche

l'UQAR en chiffres



Services à la communauté universitaire

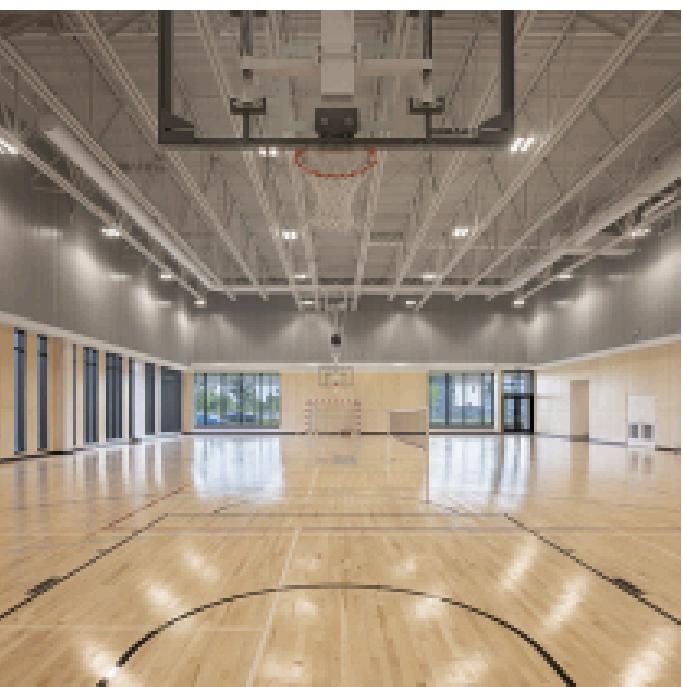


Centre sportif ultramoderne

Bibliothèque bien remplie

Cafétéria conviviale

Pub étudiant animé

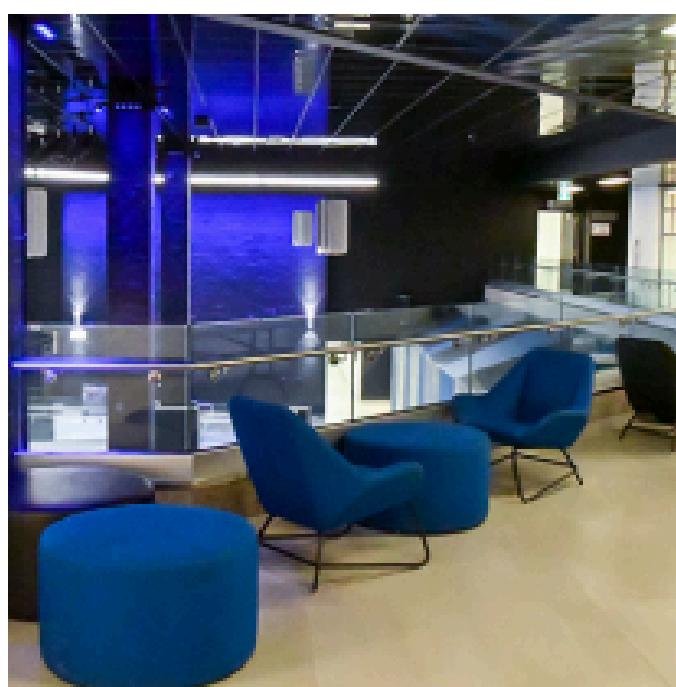
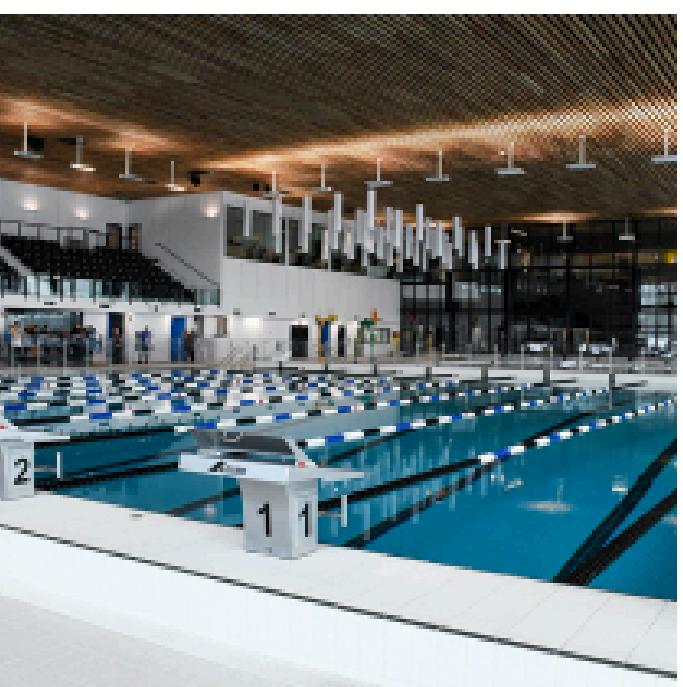
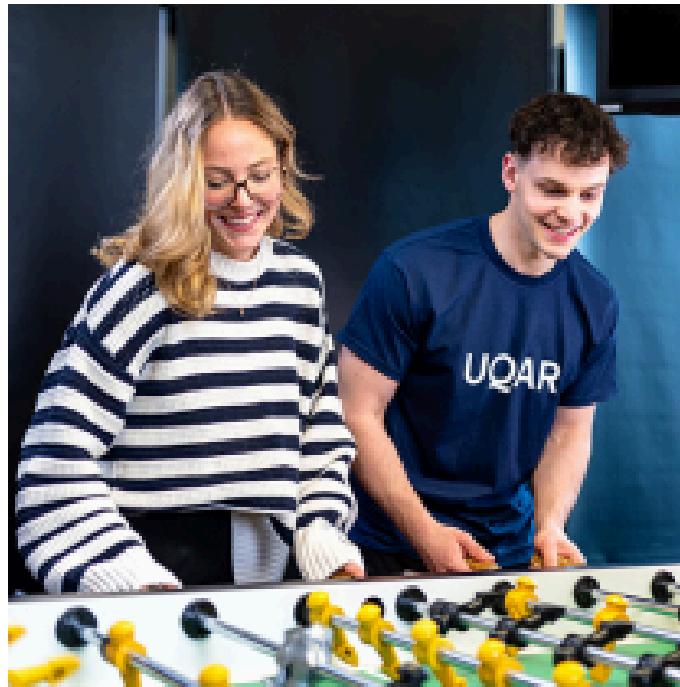


Centre d'aide à la réussite

Soutien psychosocial

Assistance aux besoins particuliers

Équipes sportives



CONTRAT D'ÉTUDE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Frais de scolarité

Ce double diplôme s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'IUT d'Orléans et l'UQAR, il est donc important que vous soyez **inscrit à l'Université d'Orléans** ainsi qu'à l'**UQAR**. Les étudiants de l'IUT bénéficient d'un tarif réduit concernant les frais de scolarité de l'UQAR.

Pour cela vous devrez régler les frais suivants :

- IUT d'Orléans : 213€ ou 35€ (pour les boursiers du CROUS)
- UQAR : 4 500\$ CAD (environ 2 800€)

Validation du diplôme

Afin de valider votre 3ème année de BUT GEA, vous devrez valider 60 ECTS (soit **30 crédits canadiens**). Pour cela vous devrez avoir minimum **2.0/4.3 de moyenne générale** à l'UQAR.

De plus, la réalisation d'un stage est obligatoire.



Les ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) permettent d'assurer la reconnaissance académique des enseignements suivis dans l'ensemble des pays européens.

CONTRAT PÉDAGOGIQUE



Pour le choix des cours, il faudra contacter le Bureau des relations internationales qui vous expliquera quels cours choisir pour votre année à l'UQAR.

Votre année sera organisée de la manière suivante :

- **Trimestre d'automne** (août 2026 - décembre 2026) : 5 cours dont 2 obligatoires et 3 à choisir parmi une liste
- **Trimestre d'hiver** (janvier 2027 - avril 2027) : 2 options

➤ Option 1

- 4 cours (4 x 3 crédits) : 3 cours obligatoires + 1 cours à choisir
- stage de 140h (soit 2j de stage/semaine) au Québec (6 crédits) + stage court (minimum 8 semaines) en France (18 ECTS)

➤ Option 2

- 5 cours (5 x 3 crédits) : 3 cours obligatoires + 2 cours à choisir
- stage long (entre 12 et 16 semaines) en France (18 ECTS)

DÉMARCHES IMMIGRATION

Il est de la responsabilité de l'étudiant(e) de veiller à l'obtention des autorisations légales permettant d'étudier au Canada.

Voici quelques informations à prendre en compte :

- Il faut s'assurer d'avoir un **passport valide** au moment des demandes d'autorisation de séjour et 6 mois après le retour en France.
 - Les étudiant(e)s admis(e)s dans un programme de plus de 6 mois devront demander un **Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)** et du **permis d'études** ainsi qu'un **permis de stage coop**.
- Une **autorisation de voyage électronique (AVE)** ou un **visa de résident temporaire (VTR)** peut également être nécessaire.*
- Au Québec, l'âge de la majorité est de 18 ans.



Calendrier universitaire

- Trimestre d'automne : de fin août à décembre
- Trimestre d'hiver : de janvier à avril
- Trimestre d'été : de mai à août

Conversion des crédits

- 3 crédits UQAR = 6 crédits ECTS

Inscription à temps complet

- Temps complet 1^{er} cycle : 12 crédits UQAR ou plus
- Temps complet 2^e cycle : 9 crédits UQAR ou plus

DOCUMENTS REQUIS

- Certification d'acceptation du Québec (CAQ)
- Permis d'études du Canada
- Permis de stage coop
- Données biométriques : selon la citoyenneté, des empreintes digitales et une photo peuvent également être requises lors de la demande de permis d'études
- Autorisation de voyage électronique (AVE) ou visa requis selon la citoyenneté

SERVICES AUX ÉTUDIANTS DE L'INTERNATIONAL : PRÉPARATION, ORIENTATION ET ACCUEIL

- **Campus de Rimouski**

Étienne Michaud

ee@uqar.ca

001-418-723-1986 poste 1926

- **Campus de Lévis**

Isabelle Rabouin

ee-levis@uqar.ca

001-418-833-8800 poste 3269

Voir toutes les informations

Pour joindre le Bureau des relations internationales,
vous pouvez écrire à **international@uqar.ca**



LOGEMENTS

- **Campus de Rimouski**

Résidences de l'UQAR
329A, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 8X3
Téléphone : 418 723-4311
Télécopieur : 418 721-2817
Courriel : logeuqar@uqar.ca

- **Campus de Lévis**

Service d'aide à la recherche de
logement par la Ville de Lévis

ASSURANCES

Toute personne étudiante internationale souscrit automatiquement au régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation pour étudiant(e)s de l'international offert par l'UQAR et devra en assumer les frais selon la politique en vigueur.

Les étudiant(e)s de nationalité française pourront bénéficier de l'entente avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à ee@uqar.ca.

CALENDRIER DE L'UQAR

ETAPE 1

Valider sa capacité financière.

Les candidates et candidats internationaux doivent s'assurer, avant de quitter leur pays d'origine, de disposer des ressources financières nécessaires pour couvrir tous les frais d'études et de séjour. Pour plus d'information, vous pouvez visiter la section Coût et financement des études, [en cliquant sur le lien suivant](#).

ETAPE 2 avant le 1er mars

Préparer sa candidature en rassemblant les documents suivants :

- Formulaire de demande de participation.
- Relevé de notes du baccalauréat avec une moyenne cumulative minimale de 12/20.
- Relevé de notes attestant les cours universitaires validés avec la note de chaque cours sur 20, transmis par une personne représentante officielle de l'établissement d'attache.
- Copie de l'acte de naissance faisant mention du nom des parents, requise par le ministère de l'Enseignement supérieur du Québec afin d'octroyer un code permanent unique à la personne étudiante

ETAPE 3 avril, mai, juin

Faire les démarches d'immigration.

- Obtenir les autorisations légales pour étudier au Canada (sous la responsabilité de la personne étudiante).
- Important : S'assurer d'avoir un passeport valide au moment d'effectuer les démarches.

ETAPE 4

Rechercher un logement au Québec.

Demande de logement aux résidences de l'UQAR à Rimouski ou démarches pour un autre type de logement : www.uqar.ca/logements

CALENDRIER DE L'UQAR

ETAPE 5

Obtenir une couverture d'assurance maladie et hospitalisation.
Toutes les personnes étudiantes doivent être assurées pendant leur séjour au Québec.

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) Les étudiant·es possédant une couverture en matière de santé et de sécurité sociale sont admissibles à la RAMQ, mais doivent toutefois faire remplir le formulaire « SE-401-Q-106 » par leur sécurité sociale avant leur départ pour l'UQAR. Le formulaire complété devra être remis au bureau des Services à la communauté étudiante de l'UQAR à leur arrivée. Sur place, les responsables de l'accueil des étudiant·es de l'international de l'UQAR fourniront le complément d'information quant aux divers documents à remplir pour recevoir la carte d'assurance maladie du Québec.

OU

Régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation pour les étudiant·es de l'international de l'UQAR Les personnes étudiantes ne possédant pas de couverture devront être assurées par le régime collectif pour les étudiant·es de l'international de l'UQAR et assumer les frais selon la politique en vigueur à l'UQAR. La prime mensuelle de cette assurance est de 81 \$ CA (sujet à changement sans préavis).

ETAPE 6

Préparer son arrivée au Québec

- Recevoir et consulter la trousse d'informations pour les étudiant(e)s de l'international de l'UQAR.
- Communiquer avec les Services à la communauté étudiante de l'UQAR afin de préparer l'arrivée au Québec et à l'UQAR :
Campus de Rimouski : ee@uqar.ca
Campus de Lévis : ee-levis@uqar.ca

ETAPE 7
août

Déménager et s'installer à Rimouski ou à Lévis.

- Rencontrer la personne responsable de l'accueil des étudiant(e)s de l'international aux Services à la communauté étudiante.
- S'inscrire aux cours appropriés pour le cheminement.



Maureen BADIOU / Garance KROPP
international.iut45@univ-orleans.fr
02 38 49 44 72 / 02 38 49 44 21



Rue d'Amboise, bâtiment administratif,
45067 Orléans - France
Accueil du lundi au jeudi (8h00-12h30 / 13h30-
16h30) et vendredi (8h00-12h30)

Pour plus d'informations :

